

Élections TPE : le vote UNSA, c'est maintenant !

Le scrutin sera ouvert demain, mercredi 28 novembre, et durera jusqu'au 12 décembre.

Pendant toute cette période, la campagne ne s'arrête pas, il faut continuer à prendre des initiatives. Avec plus de quatre millions et demi d'électeurs, l'enjeu est de taille, mais le risque d'une faible participation est réel.

L'UNSA toujours mobilisée : le tractage et l'affichage sont autorisés jusqu'au 12 décembre.

L'**UD 58** a mené une opération auprès des 3.000 entreprises de moins de 11 salariés du département. Les militants de l'UNSA ont reçu un accueil très favorable en présentant le syndicalisme de service, d'information et de défense que nous proposons.

En **Loire-Atlantique**, 40 militantes et militants UNSA ont sillonné les villes du département. Des milliers de dépliants ont été diffusés. Sur la place principale de **Saint-Nazaire** « la permanence juridique mobile » a renseigné des salariés des TPE.

Une réunion autour d'un buffet avec Jean Grosset a clôturé cette matinée d'action.

Tout est en place pour poursuivre la campagne jusqu'au vote.

Le **syndicat des Enseignants** UNSA a mobilisé sur les élections TPE via un envoi mail à tous ses adhérents. Chaque adhérent de l'UNSA est invité à faire voter un ou deux salariés TPE de son environnement.

L'**UD 46** est à fond ! Des milliers de courriers ont été adressés aux électeurs du département pour inciter à voter et envoyer notre dépliant UNSA sur les droits des salariés.

TPE, marchés 79 : plusieurs militants de l'UD se sont retrouvés pour assurer une diffusion de tracts sur le marché de Niort et en centre ville, samedi matin. La semaine prochaine, une autre diffusion du même type aura lieu à Saint-Maixent, tandis qu'une tournée de collages d'affiches est prévue à Niort et dans le sud des Deux-Sèvres.

Elections TPE : envoi du matériel de vote, quelques retards en voie de règlement

Un certain nombre de salariés de TPE s'étonnent de ne pas avoir encore reçu leur matériel de vote. Nous avons saisi la direction du travail à ce sujet. Sa réponse est la suivante : tous les envois sont en cours et les documents devraient arriver avant le 28 novembre. Un léger retard s'est installé dans l'envoi car les services de l'Etat ont du attendre la fin des recours sur le dépôt des listes avant de pouvoir procéder à l'impression des professions de foi.

Pour tout problème, y compris concernant le matériel de vote, merci de nous contacter : tpe@unsa.org

Le secrétaire général de l'UNSA en Languedoc Roussillon

Les 20 et 21 novembre, Luc Bérille, secrétaire général de l'UNSA, était en visite de terrain à l'invitation de l'UR UNSA Languedoc Roussillon. Si la campagne pour les élections dans les TPE était au cœur de ce déplacement et de sa communication avec les médias locaux, ce fut aussi l'occasion de nombreuses rencontres.

Rencontres à Nîmes (après un accueil à l'UD du Gard, visite de l'entreprise Sabéna puis de l'école de police, tractage TPE), à Montpellier (tractage TPE, rencontre du syndicat UNSA de l'Opéra de Montpellier puis des militants UNSA de l'UR), à Narbonne (rencontre du syndicat UNSA Autoroute du Sud de la France puis des militants de l'UL de Narbonne, tractage TPE).

Résultats d'élections professionnelles

Groupe BPCE : l'UNSA 2ème !

Le ministère du Travail et BPCE ont publié le classement des organisations syndicales dans la perspective de 2013, date à laquelle la représentativité sera arrêtée.

Le groupe BPCE rassemble : Caisse d'Epargne, Banque Populaire, Natixis ainsi que de nombreuses autres entreprises comme le Crédit Foncier, la Coface, la Banque Palatine et d'autres, pour un total de plus de 80.000 inscrits.

1/ CFDT : 23,99 %; 2 / UNSA : 19,83 %; 3/ CGC : 16,44 %; 4/ CGT : 11,38 %; 5/ FO : 10,50 %

Non représentatifs : CFTC : 9,12 %; SUD : 7,51 %.

CEMEA : après des sections syndicales dans le réseau Information Jeunesse, dans les CSC, à la Ligue de l'Enseignement ou encore aux Francas, l'UNSA, avec le SEP UNSA, poursuit son développement dans le secteur associatif. Au sein des CEMEA, l'UNSA obtient un résultat de 36% pour sa première présence (57 voix sur les 108 suffrages exprimés).

IBIDEN (45) : dans cet établissement de la filiale française du groupe japonais du même nom qui fabrique des filtres à particule de voitures, l'UNSA obtient 44 des 184 suffrages exprimés, soit 17,85%, derrière la CFDT (75,10%) mais devant FO qui n'est pas représentative (6,93%).

Hutchinson (45) : dans cette usine qui fabrique des joints d'étanchéité, l'UNSA arrive en seconde position avec 179 des 880 suffrages exprimés, soit 20,34%, derrière la CGC (34,20%) mais devant FO (17,50%) et la CGT (16,50%). La CFDT (9,55%) et la CFTC (1,82%) ne sont plus représentatives.

Transports Urbains de Concarneau (29) : l'UNSA remporte la totalité des 19 suffrages exprimés.

AXA Corporate Solutions : l'UNSA arrive en seconde position avec 153 voix sur les 621 suffrages exprimés, soit 24,64 %, derrière la CFDT (46,22 %) mais devant la CGC (22,87 %). La CGT (6,28 %) n'est plus représentative dans cette entité du groupe AXA.

Informatique CDC : l'UNSA est première organisation syndicale avec 293 voix sur les 840 suffrages exprimés, soit 34,88 %, devant FO (22,14 %), la CFDT (17,98 %).

Au congrès de l'UD de l'Ain

Vendredi 23 Novembre s'est déroulé le congrès de l'UD de l'Ain. Stéphane Mazuyer a été élu secrétaire départemental, en remplacement d'Ascencio Garcia qui ne se représentait pas.

Lors de cette journée, 4 thèmes ont été particulièrement abordés avec les militantes et les militants UNSA du département : le maintien dans l'emploi en situation de crise, la retraite, les jeunes et l'entrée dans la vie professionnelle, le service public d'éducation en débat.

Dominique Corona, secrétaire national, a assisté à l'ensemble des débats. Il a fait un point global sur la situation économique et sociale.

Respecter le principe d'égalité des droits et de traitement pour tous les travailleurs

L'UNSA est intervenue au cours de la table ronde organisé par Solidarité Laïque au salon de l'Éducation sur le thème : « Un travail décent pour tous ! Faire des migrations un outil pour le développement » avec le directeur du bureau de l'OIT pour la France, Jean François Trogrlic, ainsi que la présidente d'honneur de la fédération des initiatives des Femmes Africaines de France et d'Europe (IFAFE), Damarys Maa Marchand.

Des représentants du Conseil Tchèque des Relations étrangères ont également participé à cette initiative animée par Roland Biache, délégué général de Solidarité Laïque. Un court-métrage « Africaines de France, la recherche d'un travail décent » produit par Solidarité Laïque a également été présenté.

L'UNSA a souligné l'importance du travail décent qui est une revendication du mouvement syndical international (CSI) et européen (CES). Elle a insisté sur la place du travail décent dans la politique de développement et sur la nécessité de respecter le principe d'égalité des droits et de traitement pour tous les travailleurs et, notamment, pour les travailleurs migrants. A cet égard, la lutte contre les discriminations qui prend tout son sens au sein de l'entreprise fait l'objet d'une attention particulière de l'UNSA qui a développé des formations à cet effet.

Les personnes en situation de handicap à l'honneur lors de la 8ème édition des trophées de l'APAJH

Lundi 19 novembre, l'UNSA représentée par Martine Vignau, secrétaire nationale, a participé à la soirée de remise des trophées destinés à récompenser des initiatives d'origine publique ou privée, favorisant l'accès et la participation à la vie sociale, culturelle et professionnelle des personnes en situation de handicap.

En présence de personnalités et de nombreux artistes, personnes valides et personnes en situation de handicap ont " additionné leurs différences " dans une ambiance festive.

Cinq lauréats ont été récompensés :

Le trophée "Ecole et Culture" a été remis par George Pau Langevin, ministre déléguée à la Réussite éducative au Conservatoire de Dijon Jean-Philippe Rameau. Des ateliers de découverte et de pratiques musicales ouverts aux jeunes en situation de handicap moteur, mental ou psychique ont permis la connaissance de soi et de l'autre avec la voix, le corps et l'instrument.

Le Trophée "Accessibilité d'un service public" a été attribué à la Maison de Victor Hugo à Paris, musée qui au-delà de son label " Tourisme et Handicap auditif ", a développé des préconisations permettant à toutes institutions culturelles ou touristiques de créer un dépliant " facile à lire " pour les personnes en situation de handicap mental.

Le trophée "Entreprise Citoyenne" est décerné au groupe Casino pour la création d'un intranet, Handipacte. Le groupe qui compte 10,71% de travailleurs en situation de handicap en France, a créé cet outil pour faciliter le maintien dans l'emploi.

La ville de la Rochelle a reçu le Trophée de la "Ville Citoyenne" pour HandiCarto. Cette application mobile pionnière dans le domaine de l'accessibilité permet de visualiser les cheminements privilégiés en fonction du type de handicap et de signaler des services de la mairie (services techniques, mission handicap...).

Le Trophée Sport a été remis à DAHLIR, Dispositif d'Accompagnement du Handicap vers les Loisirs Intégrés et Réguliers. Il s'agit d'un dispositif complet permettant aux jeunes en situation de handicap d'intégrer des clubs sportifs, ainsi que des centres de loisirs et culturels, via un accompagnement des jeunes et des professionnels sur tous les territoires de Haute Loire.

Le Trophée d'Honneur a été remis par Marie Arlette Carlotti, ministre déléguée aux Personnes handicapées et à la Lutte contre l'exclusion, à la fédération française du sport adapté présente aux Jeux Paralympiques de Londres.

L'UNSA en séminaire avec des jeunes syndicalistes européens à Barcelone

Engagée dans le programme de séminaires de jeunes syndicalistes des quatre moteurs de l'Union Européenne (Bade-Wurtemberg, Catalogne, Lombardie, Rhône-Alpes), l'UNSA, par l'UR Rhône-Alpes et la commission nationale interprofessionnelle chargée des questions de jeunesse, a envoyé une délégation de cinq représentants à Barcelone, du 17 au 21 novembre.

Dans un premier temps, ce programme permettait avant tout de partager les expériences, les analyses et les compréhensions des différentes situations que vivent les travailleurs européens. A Barcelone, porté par l'UNSA, ce programme prend une orientation opérative. Des analyses partagées avec les deux secrétaires généraux de la UGT et des CCOO, les deux syndicats espagnols, aux perspectives tracées avec leurs représentants à la CES et au conseil économique, social et environnemental, ce sont aujourd'hui des voies de solutions que les jeunes syndicalistes commencent à partager. Menant une action conjointe devant la représentation à Barcelone de la Commission Européenne, les différentes délégations ont appelé d'une même voix l'Europe que nous voulons.

Sur les constats d'une crise, perceptibles et manifestes tant ils secouent actuellement l'Espagne et la Catalogne, désormais bien connus en Italie et qui maintenant pèsent dans les consciences de France et d'Allemagne, les jeunes syndicalistes ont rappelé l'origine et l'essence de leur engagement : organiser la défense et la protection des salariés, construire leur unité face aux forces de l'argent qui aujourd'hui, en Europe, rognent nos droits et affaiblissent les services publics. Et dans la volonté de rendre concret cette aspiration, les différentes délégations se sont désormais engagées dans la construction de la définition d'un statut pour le travailleur de l'Union Européenne, notamment par un salaire minimum communautaire dans les pays qui n'en sont pas dotés, et un alignement des différents temps de travail au mieux disant.

Une grande ambition pour un vaste chantier, les jeunes syndicalistes d'Europe se mettent à l'ouvrage.

Tous ensemble, il est temps de débattre de la relance ou de l'austérité en Europe

L'UNSA organise le 14 décembre, dans ses locaux de Bagnolet, la septième Matinée de l'économie ouverte aux militants de l'UNSA avec Ronald Janssen de la Confédération Européenne des Syndicats

Ce débat qui concerne tous les syndicalistes réformistes, sera centré sur la croissance en Europe, les politiques économiques nationales et la politique européenne, les leviers d'action, le budget européen, la Taxe sur les Transactions Financières, les modalités et les niveaux de l'action syndicale avec l'exemple de la manifestation européenne du 14 novembre.

Inscrivez-vous très vite auprès de Nicole Castel : nicole.castel@unsa.org

Emploi d'avenir : un colloque organisé par le PS

Dominique Corona, secrétaire national est intervenu le 20 novembre au colloque « assurer la réussite des emplois d'avenir » organisé par le secteur « entreprises » du Parti Socialiste.

Intervenait également à cette table ronde, George Pau-Langevin (ministre déléguée à la Réussite éducative), Jean-Marc Germain (secrétaire national du PS à l'emploi), Nathalie Hanet (Conseillère technique en charge du déploiement des emplois d'avenir au cabinet de Michel Sapin), Antonio Correia (directeur général des Missions locales de Paris, vice-président national des directeurs des Missions locales, Thierry Marchal-Beck (président du MJS) et Claire Caboche (Groupe Socialiste Entreprise National), et était animée par Michel Destot, député-maire de Grenoble.

Après le vote par les parlementaires des dispositions législatives, les emplois d'avenir sont devenus une réalité. Les attentes sont immenses chez les jeunes peu qualifiés pour accéder à un premier emploi qui leur permettra de combiner emploi et formation professionnelle qualifiante.

L'ensemble des intervenants ont convenu de la nécessité de la création des emplois d'avenir dans le contexte économique et social actuel.

L'UNSA a réitéré son soutien à ce projet estimant que le volet formation avait été largement renforcé grâce au travail parlementaire. Il a toutefois regretté que la loi ne laisse pas plus de place aux élus des institutions représentatives du personnel dans le suivi et la mise en œuvre de ces contrats dans les entreprises.